



AVIS AU PUBLIC

Demande d'occupation du domaine public communal

Lieu d'implantation de l'activité : partie du Parking d'Aiguillon

Nature de l'activité : Déballage de professionnels de mobiliers de brocante

Le public est informé qu'une demande d'occupation du domaine public communal a été déposée auprès du maire de Lannion.

Cette demande concerne :

- partie du parking d'Aiguillon : section comprise à partir du kiosque à journaux vers la Poste
- nature de l'activité sollicitée : Déballage de professionnels de mobiliers de brocante
- fréquence d'occupation : 1 dimanche par mois (journée complète) à compter de mi-octobre 2017

Cette occupation du domaine public communal devra, pour être autorisée, respecter les prescriptions suivantes :

- comprendre un nombre minimum de 15 stands et maximum de 35 stands pour susciter l'attractivité et ainsi garantir la pérennité de l'événement
- offrir un lieu de petite restauration (assortie d'une buvette sans alcool)
- une implantation compatible avec le phénomène des marées
- une implantation respectueuse des règles de sécurité (accès des secours, conformité au plan national Vigipirate)
- une implantation compatible avec les aménagements publics

Cette occupation sera soumise à redevance dont le montant sera fixé par le conseil municipal de Lannion.

Toute personne intéressée pour solliciter une demande d'occupation du domaine public communal sur la commune de Lannion – partie du parking d'Aiguillon est invitée à transmettre son dossier complet avant le 4 octobre 2017 à transmettre son dossier à Monsieur le Maire de Lannion – BP 30344 – 22303 LANNION CEDEX

Le dossier devra comprendre au minimum :

- une note technique présentant le projet
- une esquisse d'implantation